



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Division des Examens et Concours

Pôle expertise et support  
Division des Examens et Concours  
DEC 1

**Arrêté fixant la composition du jury de délibération des épreuves d'admissibilité et d'admission des concours externes, des concours externes spéciaux, du second concours interne, et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires et d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privé sous contrat de l'académie de Montpellier.**

## SESSION 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE  
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER  
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

**VU** le décret n° 90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

**VU** l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

**VU** l'arrêté du 22 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

**VU** l'arrêté du 22 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Pour la session 2024, la liste des membres du jury de délibération des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires et d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privé sous contrat dans l'académie de Montpellier est arrêtée comme suit :

### **Président du jury :**

Monsieur FALCO Alexandre, Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Lozère.

### **Vice-Président :**

Monsieur RAYMOND David, Directeur Académique Adjoint des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault.



**Membres du jury :**

- Madame AGOSTINI Valérie, Inspectrice de l'Éducation Nationale des Pyrénées Orientales, circonscription de Ribéral
- Madame BERTHEBAUD Sophie, enseignante au collège privé l'Assomption, Montpellier
- Monsieur BONET Luc, Chargé de Mission d'Inspection Pédagogique Régionale Catalan
- Monsieur BOUTON Jean Yves, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional de Lettres
- Monsieur CAMBON Maxime, enseignant au collège Vincent Badie, Montarnaud
- Monsieur CAUSSE Christophe, Chargé de Mission d'Inspection Pédagogique Régionale Occitan
- Monsieur CEBE Didier, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional d'EPS
- Monsieur CELLARIER Olivier, enseignant au collège Ambrussum, Lunel
- Madame CIALONE Stéphanie, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale d'Anglais
- Madame DECHAVANNE Isabelle, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale d'Italien
- Madame DESHAIES Nathalie, enseignante au collège Pierre Mendès France, Jacou
- Madame DUCÉL-BENEZECH Anne, Conseillère Pédagogique Départementale, Hérault
- Madame DUPRAZ Geneviève, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale de Mathématiques
- Monsieur DUTREUIL Mickaël, Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'Hérault, circonscription Béziers ville
- Madame GARCIA VILLA Jeannette, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale d'Espagnol
- Monsieur GONZALEZ Sacha, Inspecteur de l'Éducation Nationale des Pyrénées Orientales, circonscription Prades
- Madame GRUEL Corinne, Conseillère Pédagogique Départementale, Hérault
- Monsieur KHEDIMI Samir, Inspecteur de l'Éducation Nationale des Pyrénées Orientales, circonscription Perpignan I
- Madame LASNE Sandra, enseignante au lycée la Merci, Montpellier
- Monsieur LASSALLE Olivier, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional de Mathématiques
- Madame LECLER Aude, Conseillère Pédagogique Départementale, Hérault
- Monsieur MARIN Thierry, Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'Aude, Castelnaudary
- Madame MARTEL Corine, Inspectrice de l'Éducation Nationale de l'Hérault, circonscription Montpellier centre
- Madame MONFLIER Hélène, Conseillère Pédagogique des Pyrénées Orientales, circonscription Perpignan II
- Madame PASQUET Roselyne, Conseillère Pédagogique Départementale, Pyrénées Orientales
- Madame PAUL Perrine, enseignante à la calandreta Pech Mary, Carcassonne
- Madame PITAVAL Peggy, Adjointe au DASEN des Pyrénées Orientales
- Madame RAYNAUD Émilie, enseignante à la cité scolaire Alain Chamson, Le Vigan
- Madame REHNFELDT Elsa, Inspectrice de l'Éducation Nationale de l'Hérault, circonscription Saint Jean de Védas
- Monsieur ROCHES Alain, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional d'Allemand
- Madame ROMITI Laura, enseignante au collège Claudie Haigneré, Rochefort du Gard
- Monsieur SAQUE Éric, Inspecteur de l'Éducation Nationale des Pyrénées Orientales, circonscription de l'Agly
- Monsieur SÉBASTIEN Stéphane, Inspecteur de l'Éducation Nationale du Gard, circonscription de Nîmes V
- Madame VARAY Pascale, Inspectrice de l'Éducation Nationale du Gard, circonscription de Remoulins
- Monsieur VEBOBE Jean-François, enseignant au lycée privé La Trinité, Béziers



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Examens et Concours**

Monsieur VIDAL Jérôme, Conseiller Pédagogique Départemental Langue Vivante Régionale, Pyrénées Orientales

**Article 2 :**

Le président de jury est assisté d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

**Article 3 :**

La secrétaire générale de l'académie de Montpellier est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le

**- 5 JAN. 2024**

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL